

Communiqué de presse

Paris, le 21 janvier 2014

Trophées INPI de l'Innovation 2013 : l'excellence française à l'honneur

3 PME et 1 centre de recherche distingués pour leur stratégie d'innovation

Chaque année, l'INPI récompense les PME-PMI et les laboratoires français qui se distinguent par l'utilisation de la propriété industrielle comme une véritable stratégie de développement. Pour cette édition 2013, le jury est présidé par le designer Ora-ïto. Parmi 500 candidatures, trois PME et un centre de recherche se sont illustrés par l'exemplarité de leur stratégie d'innovation et la qualité de leurs savoir-faire, emblématiques de l'inventivité à la française.

Dans un contexte économique en pleine ébullition, ces lauréats prouvent à nouveau que la propriété industrielle est un levier de croissance solide pour les innovateurs. Elle permet de rentabiliser leurs efforts de créativité et leurs investissements en recherche tout en alliant talent et créativité à la française.

Source de croissance, la propriété industrielle n'est pas seulement l'apanage des grandes entreprises et vise à :

- **Créer de la valeur** en enrichissant le capital immatériel de l'entreprise,
- **Valoriser les créations** tout en augmentant la notoriété de la PME auprès de ses clients, en renforçant les liens avec le milieu industriel pour les laboratoires, ou en améliorant sa « marque employeur »,
- **Stimuler la créativité et les innovations**, en incitant à la recherche de solutions toujours plus créatives,
- **Accroître la crédibilité** de l'entreprise ou du laboratoire face à ses partenaires, par exemple dans ses levées de fonds,
- **Se développer à l'étranger** tout en protégeant ses créations.

Des performances économiques remarquables

L'analyse économique des performances de l'ensemble des lauréats régionaux montre que les PME ont créé 386 emplois depuis 2009, quadruplé leur chiffre d'affaires ces 4 dernières années, et vu leur part à l'export représentant en moyenne 40 % de leur chiffre d'affaires.

Les 10 laboratoires de recherche sont quant à eux à l'origine de la création de 12 entreprises ayant créé 58 emplois depuis 2009.

Les lauréats 2013

Trophée BREVET : DEVIALET, le son du futur

« Devialet développe la plus grande invention dans le domaine audio de ces quarante dernières années en concevant le premier amplificateur mixte, analogique et numérique, dont les performances sonores sont 10 000 fois supérieures à toutes les autres technologies. Protégé par cinq brevets mondiaux, ce système est, de plus, susceptible d'une miniaturisation maximale sans déperdition sonore. » Quentin Sannié, PDG

Trophée MARQUE : MINIMA, entre savoir-faire et innovation

« Minima est le spécialiste incontesté des montures de lunettes invisibles. Cette année, nous avons breveté un système original de branches pivotantes. Dans notre métier, l'innovation est extrêmement liée à la mode. Elle permet de se différencier de la concurrence. C'est pourquoi nous protégeons notre marque dans les 84 pays où nous sommes présents. » Maurice Timon, Président.

Trophée DESIGN : FERMOB, créateur de vie pour le jardin

« Sur le marché du mobilier d'extérieur en métal, Fermob est une référence mondiale pour la qualité de ses produits et ses collaborations avec des designers de renom. Nous avons ainsi été les premiers à proposer de la couleur sur toutes nos gammes. Aujourd'hui, près de la moitié de mes collaborateurs est directement ou indirectement mobilisée sur l'innovation. C'est une aventure collective ! » Bernard Reybier, PDG

Trophée RECHERCHE : CEISAM, l'expertise moléculaire

« Issu de la fusion de trois laboratoires en 2008, le Ceisam a insufflé une véritable dynamique à la chimie moléculaire nantaise. Plus nous innovons, plus notre notoriété grandit, plus nos recrutements sont de haut niveau, meilleure est notre recherche... » Bruno Bujoli, Directeur.



Rendez-vous sur inpi.fr pour découvrir les portraits vidéos des lauréats

A propos de l'INPI

Établissement public sous la tutelle du ministère du Redressement productif et de la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Économie numérique, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises.

Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

Contacts presse

Contacts Press & Vous :

Cécile Vienne

Cecile.vienne@press-et-vous.fr

Pierre Roy

Pierre.roy@press-et-vous.fr

01 44 37 00 19

Contacts INPI :

Pascal Claude

pclaude@inpi.fr

Valérie Hochet

vhochet@inpi.fr